



COMMUNICATION URGENTE – RAPPEL PRODUITS – 19/12/2008

La société Père Lejeune a décidé de rappeler une partie restreinte de sa gamme « Le Plat du jour » qu'elle distribue et qui contient des lardons d'origine de porc irlandais.

Seuls les articles ci-dessous sont concernés par ce rappel :

Marque	Variété « Le plat du Jour »	Lot	Date limite de consommation	Nr agrément
Père Lejeune	Potée aux carottes saucisse 500 gr	M081200208	24/01/09 et 26/01/09	BE 233 CE
Père Lejeune	Potée au chou saucisse 500 gr	M081200209	24/01/09 et 26/01/09	BE 233 CE
Père Lejeune	Potée liégeoise saucisse 500 gr	M081101136	24/01/09 et 26/01/09	BE 233 CE

Sont également concernés les lardons fumés 1 kg et lardons salés 2x500 gr qui pourraient avoir été vendus tels quels aux consommateurs.

Marque	Article	Lot	Date limite de consommation	Nr agrément
Père Lejeune	Lardons fumés 1 kg	148305	09/01/09	BE 395 CE
Père Lejeune	Lardons salés 2x500 gr	150475	08/01/09	BE 395 CE

Vu que la sécurité des consommateurs est de la plus grande importance, nous avons pris la décision de contacter tous les points de vente concernés afin qu'ils retirent de la vente ces 5 produits restant en rayon. L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire a été informée.

Nous demandons aux personnes ayant acheté entre le 10 et 19 décembre 2008 un des produits suivant de ne pas le consommer et de le retourner à leur point de vente habituel pour un échange ou un remboursement.

Conscients des désagréments occasionnés par cet incident, nous présentons nos excuses auprès des clients et consommateurs concernés.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre service qualité au 04/387 91 50 ou par mail info.pl@pere-lejeune.be